

moyennant 12 ou 15 francs, des légions de campagnards de tout âge qui s'en retourneront chez eux la tête troublée par cette enivrante féerie ; ajouter à la fascination que les villes et Paris exercent déjà sur toutes les natures disposées à l'inquiétude et à la mollesse ; importer dans notre capitale, pour les y garder à demeure, de nouvelles couches de vagabonds et d'aventuriers des deux sexes, voilà le grand chef-d'œuvre que nos éminents administrateurs se proposent pour la clôture du XIXe siècle ou l'ouverture du XXe."

D'un autre côté, nous voyons par le *Figaro*, de Paris, que le groupe parlementaire des "Amis de Paris," où figurent tous les députés de Paris, s'est prononcé, à une très forte majorité, contre le projet d'exposition, du moins tel qu'il est actuellement conçu.

La question de savoir s'il y aura une exposition universelle à Paris en 1900, est donc encore fort douteuse.

**Le Tarif
des
Etats-Unis**

Dans un de ses messages au Congrès, le président des Etats-Unis, M. Cleveland, a touché en passant à l'état peu satisfaisant des finances nationales et à la nécessité où le gouvernement fédéral allait se trouver d'émettre des obligations payables en or.

La majorité républicaine du congrès n'a pas laissé échapper cette occasion. - La chambre des Représentants a immédiatement adopté un bill, augmentant le tarif des douanes sur un certain nombre d'articles, dont beaucoup sont importés du Canada ; entr'autres les produits agricoles et les bois de service.

Mais il y a aussi sur la liste des articles manufacturés en Angleterre, ce qui a beaucoup changé les sentiments des manufacturiers anglais et modéré le ton de leurs commentaires sur la question du Venezuela.

Le congrès républicain, en présentant ce bill à la signature du président, lui tient à peu près ce langage : Vous nous avez dit que les finances du pays étaient dans un mauvais état ; que les recettes des douanes et de l'accise ne suffisaient pas à faire face aux dépenses de l'administration ; que la réserve d'or du trésor s'écoule continuellement, et qu'il faut emprunter, non seulement pour reconstituer la réserve d'or, mais pour combler le déficit du budget. Et bien, voici que, tout en nous déclarant prêts à autoriser un emprunt, pour parer au

plus pressé, nous vous apportons le moyen de faire cesser les déficits et d'étancher les fuites d'or de votre trésor. Vous ne refuserez certainement pas cette aide ; vous ne pouvez pas le faire sans vous exposer à être tenu responsable—morale—des déficits et de l'exode de nos pièces d'or."

Le bill autorisant l'emprunt a été ensuite adopté ; mais il est, dit-on, de la politique du parti de le laisser en suspens devant le sénat, jusqu'à ce que le premier soit sanctionné par le président. Ce genre de chantage est très bien vu aux Etats-Unis où à l'adage " *All is fair in love and war* " on a ajouté : " *and in politics.* "

Il va sans dire que nos gouvernements suivent de près les péripéties de cette guerre. Pour le moment, le bill n'a encore passé qu'à la chambre des Représentants. Il lui reste à affronter le sénat ; puis, s'il sort victorieux de cette épreuve, à recevoir la sanction ou le veto du président.

Les nouveaux droits ne doivent durer que deux ans, d'après le texte du bill ; mais si, au bout de ces deux ans, le fauteuil présidentiel est occupé par un républicain, il est clair qu'ils seront continués. Tout ce que nous y pouvons faire, c'est de nous armer de patience pour voir comment cela finira.

POUR LES EPICIERS

Nous voyons par un article du *Canadian Manufacturer* que les grands magasins de Toronto sont venus en collision avec les manufacturiers. Un manufacturier de médecines patentées s'est adressé aux tribunaux pour obtenir une injonction, défendant à un grand magasin de vendre à neuf cents la boîte des pilules dont le prix annoncé est de 25c. Le confrère, arguant la question pour le manufacturier, affirme que c'est lui faire du tort que de vendre la marchandise qu'il fabrique au-dessous du prix coûtant. Cela lui enlève nécessairement la vente de marchandise à un prix qui lui permette de vivre.

Malgré les frais énormes de publicité que font les grands magasins, pour faire savoir au public qu'ils vendent leur marchandise à un prix ruineux de bon marché, il y a cependant des magasins réguliers qui vendent à aussi bon marché que les grands bazars. Mais le public est facile à duper et les propriétaires de bazars connaissent la valeur de l'annonce.

Le problème des grands magasins,

continue le confrère, n'a pas encore été élucidé. Il y a là deux éléments à considérer : le propriétaire et le public. On peut laisser au propriétaire le soin de ses propres intérêts ; mais le public y est aussi grandement intéressé. Naturellement, tous les acheteurs désirent obtenir le plus possible pour leur argent ; et ceux qui fréquentent les grands magasins y sont poussés par l'idée qu'ils pourront obtenir le maximum de marchandise les jours de vente spéciale (*bargain days*) et au comptoir des articles à prix réduits. Quelquefois ils pourront acheter pour 5c un article qui vaut 10c ; mais, plus souvent, ils paient 25c un article qui n'en vaut que 20. On prétend que ces magasins donnent de l'emploi à un grand nombre de commis qui, autrement, seraient sur le pavé. Cet argument ne tient pas debout, car les grands magasins ont amené la disparition d'un nombre considérable de petits magasins, qui donnaient de l'emploi à des commis et à d'autres employés. Que ces employés des petits magasins fussent payés convenablement ou non, il est certain que les salaires payés par les grands magasins sont si bas que l'on ne sait comment les employés font pour vivre. Si les demoiselles de magasin sont forcées, pour vivre convenablement, de sortir de la vie honnête, est-ce que le public ne doit pas en prendre sa part de responsabilité ? Il n'y pense généralement pas. Mais, s'il y réfléchissait, continuerait-il à patronner des établissements où les jeunes filles sont obligées de se tenir debout au comptoir, onze à douze heures par jour, pour le salaire de trois ou quatre piastres par semaine ? Si le public exigeait que le travail des employés soit convenablement rétribué, les propriétaires de ces grands magasins ne seraient pas en état de faire de si "grands sacrifices" qu'ils prétendent les faire.

"Vivez et laissez vivre" est une excellente maxime, mais que l'on ne trouve pas affichée dans les grands magasins ni dans le cœur de leurs propriétaires. Soierie et dentelles ; viandes de boucherie dans un autre endroit. Un comptoir de drogueries à côté d'un comptoir de biscuits et de fromage. Bonbons et ferblanterie ; papier de tenture et livres d'école. Restaurant à un étage, magasin de meubles à un autre. S'il y a une branche de commerce absente, c'est que le propriétaire n'y a pas encore pensé ; mais cela viendra. "Vivez et laissez vivre !" Bast ! si le propriétaire en avait le pouvoir, tous les autres marchands